

Mesure prévoyant l'établissement du conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration

[Français]

LOI MODIFIANT LES ACTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE, 1867 À 1965

MODIFICATIONS RELATIVES À LA REPRÉSENTATION DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST AU SÉNAT

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé) demande à présenter le bill C-3 intitulé «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

● (1410)

[Traduction]

LA LOI DE 1974 MODIFIANT LA LÉGISLATION SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET LES ALLOCATIONS DE GUERRE POUR LES CIVILS

MODIFICATIONS PORTANT SUR L'ADMISSIBILITÉ ET LE MONTANT DES ALLOCATIONS

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants) demande à présenter le bill C-4, tendant à modifier la loi sur les allocations aux anciens combattants et la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Français]

LOI SUR LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications) demande à présenter le bill C-5 intitulé «Loi établissant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, modifiant en conséquence la Loi sur la radiodiffusion et certaines autres lois et édictant certaines dispositions corrélatives».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LE CONSEIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration) demande à présenter le bill C-6, tendant à établir un Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[M. Ouellet.]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA DIMINUTION DES MISES EN CHANTIER D'HABITATIONS—LES TAUX ÉLEVÉS D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser certaines questions au nouveau ministre d'État chargé des Affaires urbaines qui doit maintenant s'occuper des questions touchant l'habitation. C'est au sujet de la crise qui sévit présentement dans le secteur de l'habitation au Canada: étant donné que les statistiques révèlent maintenant que le nombre des mises en chantier a décliné partout au Canada entre août 1973 et août 1974 dans la proportion de 24.3 p. 100, quelles mesures immédiates le gouvernement entend-il prendre ou quels programmes, s'il en est, entend-il mettre en œuvre pour aider les citoyens à acquérir un logement convenable à un prix qu'ils peuvent se permettre, en ce moment surtout où l'inflation est devenue incontrôlable?

L'hon. Barnett J. Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je soutiens, monsieur l'Orateur, qu'il n'existe pas de crise de l'habitation au pays.

Des voix: Oh, oh!

M. Danson: Nous sommes encore les gens les mieux logés au monde tant quantitativement que qualitativement, et nous devrions en être reconnaissants.

Des voix: Bravo!

M. Danson: J'estime que l'on devrait remettre ces données dans leur contexte. Il est vrai que le nombre réel des mises en chantier est inférieur de 9 p. 100 cette année, nombre qui une fois désaisonnalisé se révèle l'être encore un peu plus. Mais le gouvernement a appliqué une mesure énergique sous la forme du programme d'aide pour l'acquisition d'une maison qui a été extrêmement bien accueilli. Des fonds de l'ordre de quelque 450 millions de dollars ont jusqu'ici été demandés ou accordés. C'est là un programme extrêmement fructueux.

Il ne faut pas oublier l'article 15 portant sur le logement à dividendes limités, qui a déjà été proposé, le programme gouvernemental d'aménagement des terrains, le régime enregistré d'épargne pour les propriétaires d'habitations qui aidera les jeunes familles à réunir les sommes nécessaires, et ainsi de suite. Je pourrais poursuivre encore, monsieur l'Orateur.

Des voix: Règlement!

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'ai été longtemps sans entendre un tel verbiage.

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: Étant donné que de nombreux constructeurs ont cessé toute activité à cause des taux hypothécaires élevés, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il entend mettre en œuvre un programme visant à diminuer les taux d'intérêts ou à subventionner les constructeurs afin d'éviter une pénurie éventuelle de logements et un taux de chômage excessif dans le secteur de la construction?